

BILAN DE MANDAT

Hervé Marseille sénateur des Hauts-de-Seine

Mandat en cours, ouvert en octobre 2023 — arrêté au 22 septembre 2026

Hervé Marseille siège au Sénat depuis octobre 2011 ; ce bilan porte sur le mandat en cours, ouvert en octobre 2023.

25

AMENDEMENTS
DÉPOSÉS EN PROPRE

8

AMENDEMENTS
ADOPTÉS

0

RAPPORTS SIGNÉS

20

QUESTIONS AU
GOUVERNEMENT

Depuis octobre 2023, Hervé Marseille a déposé 25 amendements en son nom propre, dont 8 ont été adoptés, cosigné 91 amendements de collègues, signé 0 rapport et posé 20 questions au Gouvernement.

1 Les votes

Le vote d'Hervé Marseille a été enregistré dans 863 des 909 scrutins publics de son mandat, soit 94.9 %.

Comment lire ce taux. Au Sénat, les scrutins publics ordinaires sont émis par délégation de vote au nom du groupe. Un taux de 100 % atteste que le vote a été exprimé pour le sénateur, non qu'il siégeait en séance ce jour-là. Les indicateurs d'initiative — amendements, rapports, questions — et le nombre de réunions de commission décrivent plus fidèlement le travail individuel.

Sur les 859 scrutins où Hervé Marseille a voté pour ou contre, son vote coïncide avec la position majoritaire de son groupe 99.0 % du temps (9 écarts).

2 La comparaison

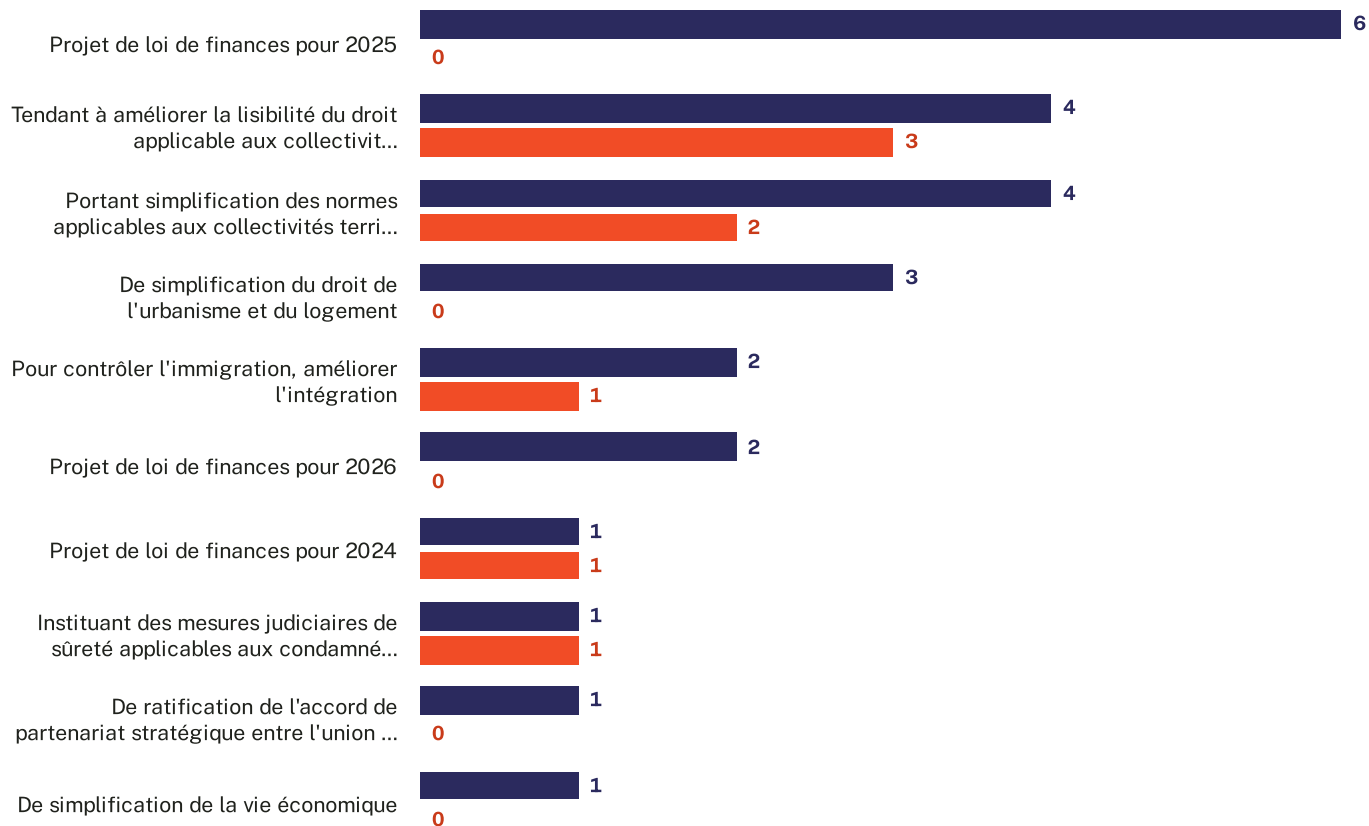
Les mandats n'ont pas tous la même durée : un sénateur de la série 2 siège depuis octobre 2020, un sénateur de la série 1 depuis octobre 2023. Comparer des totaux de mandat reviendrait à comparer des durées. Ce tableau se limite donc à la fenêtre que tous les sénateurs en fonction ont vécue, octobre 2023 – aujourd'hui.

INDICATEUR	HERVÉ MARSEILLE	MÉDIANE DU SÉNAT	RANG
Amendements déposés en propre	25	80	271 ^e / 348
Amendements adoptés	8	15	238 ^e / 348
Rapports signés	0	5	302 ^e / 348
Questions au Gouvernement	20	30	223 ^e / 348
Votes enregistrés aux scrutins publics	94.9 %	98.7 %	332 ^e / 347

3 Les textes travaillés

Les textes sur lesquels Hervé Marseille a déposé le plus d'amendements en son nom propre.

■ DÉPOSÉS ■ ADOPTÉS



5 Les questions au Gouvernement

18 questions écrites, 2 questions au Gouvernement.

DATE	TYPE	SUJET	RÉPONSE
16/04/2026	QUESTION AU GOUVERNEMENT	1er mai et état du débat public	Obtendue
12/03/2026	QUESTION ÉCRITE	Financement de l'enseignement privé sous contrat d'association	Obtendue
12/03/2026	QUESTION ÉCRITE	Commission du redécoupage électoral	Obtendue
15/01/2026	QUESTION ÉCRITE	Bouclier tarifaire 2023 et bailleurs sociaux	En attente
06/11/2025	QUESTION ÉCRITE	Cumul emploi-retraite des assistants maternels et familiaux	Obtendue
26/06/2025	QUESTION ÉCRITE	Tarifs préférentiels pour les déplacements des enfants organisés par les communes	Obtendue
01/05/2025	QUESTION ÉCRITE	Dissolution de l'office public habitat Seine Ouest Habitat	En attente
01/05/2025	QUESTION ÉCRITE	Moratoire des machines à voter	Obtendue
23/01/2025	QUESTION ÉCRITE	Crématoriums pour animaux et risques de pollution	Obtendue
16/01/2025	QUESTION ÉCRITE	Conseils régionaux de l'ordre des médecins et groupes d'imagerie médicale privés	En attente
10/10/2024	QUESTION ÉCRITE	Produit des amendes de police	Obtendue
10/10/2024	QUESTION ÉCRITE	Inclusion des véhicules rétrofités dans le dispositif de soutien à la location longue durée de voitures électriques	Obtendue
10/10/2024	QUESTION ÉCRITE	Cumul emploi-retraite des assistants maternels et familiaux	Obtendue
10/10/2024	QUESTION ÉCRITE	Accessibilité du code de la route aux personnes sourdes en Ile-de-France	Obtendue
18/04/2024	QUESTION ÉCRITE	Cumul emploi-retraite des assistants maternels et familiaux	En attente

6 La présence en commission

INSTANCE	RÉUNIONS DEPUIS OCTOBRE 2023
Séances publiques	194
Réunions de commission	85
Bureau du Sénat	31
Groupes d'amitié	21
Autres instances	3
Délégations et offices	2

7 Méthode et sources

Toutes les données proviennent des fichiers ouverts du Sénat (data.senat.fr) : scrutins publics, amendements, questions, rapports et agenda parlementaire. Les totaux de ce bilan sont bornés à la date de début de mandat d'Hervé Marseille ; la comparaison porte sur la fenêtre commune octobre 2023 – aujourd'hui, seule période vécue par tous les sénateurs en fonction.

Un amendement est compté « en propre » lorsque Hervé Marseille en est l'auteur principal, et « cosigné » lorsqu'il figure parmi les coauteurs. Les positions de vote sont celles publiées par le Sénat, délégations de vote comprises : elles ne mesurent pas la présence physique en séance.

Document établi par NosParlementaires à partir de données publiques, reprise libre en citant la source. Bilan actualisé et détail des votes sur nosparlementaires.fr/senateur/herve-marseille/bilan